

I. S. RÉVAH

LA FAMILLE DE GARCIA DE ORTA



COIMBRA—1960

Sala 5-
Gab. 6
Est. 67
Tab.

5-
8
54
9

I. S. RÉVAH

LA FAMILLE DE GARCIA DE ORTA



8600-A

COIMBRA—1960

Separata da
Revista da Universidade de Coimbra
Vol. 19.º

Composto e impresso na Imprensa de Coimbra, L.da
Largo de S. Salvador, 1 a 5 — Coimbra

LA FAMILLE DE GARCIA DE ORTA

En 1934, à l'occasion du quatrième centenaire du départ pour l'Inde de Garcia de Orta, le regretté Augusto da Silva Carvalho consacrait une étude biographique très neuve au grand médecin-botaniste, auteur des *Colóquios dos simples, e drogas he cousas mediçinaes da India*. Utilisant les données fournies par de nombreux procès inquisitoriaux qu'il avait patiemment découverts, l'académicien portugais intégrait définitivement Garcia de Orta dans l'histoire du crypto-judaïsme péninsulaire (1).

Les historiens des Marranes ne semblent pas avoir prêté une grande attention aux découvertes, à vrai dire remarquables et susceptibles de prolongements fructueux, d'Augusto da Silva Carvalho (2).

Par ailleurs, dans l'étude du regretté savant des erreurs se sont glissées en ce qui concerne la reconstitution généalogique de la famille de Garcia de Orta.

Enfin, il importe de déterminer avec précision la place que certains membres de la famille du médecin-botaniste ont occupée dans les communautés de la Diaspora des Sefardim, qu'il s'agisse de groupements marranes clandestins ou de communautés juives officielles.

Toutes ces raisons militent en faveur d'un nouvel examen de la question.

RECONSTITUTION GÉNÉALOGIQUE

Le sommet de l'arbre a été parfaitement reconstitué par A. da Silva Carvalho: le père de Garcia de Orta fut un Juif espagnol, Fernão de Orta I, natif de Valencia de Alcántara, qui, sans doute en 1492, vint s'installer au Portugal, à Castelo de Vide, et fut soumis à la conversion forcée de 1497. Hors mariage, il eut de Brites Nunes un fils, Jorge de Orta I. Puis, ayant

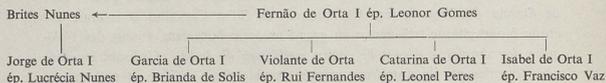
(1) Augusto da Silva Carvalho, *Garcia d'Orta*. Comemoração do quarto centenario da sua partida para a India em 12 de Março de 1534. Tiré à part (de 219 pages) du vol. XII (1934) de la *Revista da Universidade de Coimbra*.

(2) Nous avons l'intention d'utiliser, dans de futures publications, les nombreuses données sur l'histoire de la Diaspora marrane que contiennent les procès inquisitoriaux qui ont fourni à A. da Silva Carvalho la documentation de sa monographie sur Garcia de Orta.

épousé Leonor Gomes, de la ville d'Albuquerque, il en eut quatre enfants:

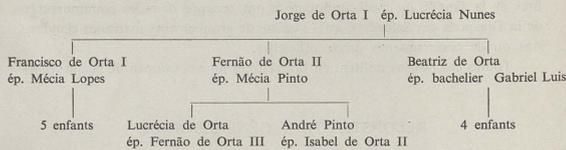
- 1 Garcia de Orta I
- 2 Violante de Orta
- 3 Catarina de Orta I
- 4 Isabel de Orta I

Les procès inquisitoriaux nous donnent les noms des conjoints de tous les enfants de Fernão de Orta I, ce qui permet d'établir de la manière suivante le sommet de l'arbre généalogique:



Il faut noter que le mari de Catarina de Orta (la soeur du médecin, brûlée par l'Inquisition de Goa en 1569) portait alternativement les noms de Leonel Peres et Leonel Gonçalves (un de ses petits-fils le nommera Leonel Gonçalves de Orta), ce qui semble avoir égaré A. da Silva Carvalho.

Cet historien a, par contre, exactement reconstitué la descendance du demi-frère de l'auteur des *Colóquios*, Jorge de Orta, grâce aux procès de Francisco de Orta I, du bachelier Gabriel Luis et de Lucrécia de Orta. La voici:



En ce qui concerne les deux filles de Garcia de Orta et de Brianda de Solis:

l'une, appelée Beatriz, qui épousa son cousin, Damião de Solis;
l'autre dont le prénom est inconnu;
on ignore quelle fut leur descendance.

A. da Silva Carvalho croyait probable que la veuve et les filles de Garcia de Orta aient finalement rejoint une des communautés marranes ou juives de France, Angleterre ou Hollande, communautés dans lesquelles le nom de Solis est fréquent. Aucune donnée nouvelle n'est venue jusqu'ici transformer cette hypothèse en certitude.

On ignore également quelle fut la descendance de deux des soeurs de l'auteur des *Colóquios*, Violante de Orta et Isabel de Orta I.

* * *

Par contre, en ce qui concerne les enfants de la troisième soeur, Catarina de Orta I (brûlée par l'Inquisition de Goa), leurs conjoints et leurs descendants, nous sommes bien renseignés par plusieurs procès inquisitoriaux dont A. da Silva Carvalho a parfois mal interprété les données.

Les procès de Catarina de Orta I et de son mari Leonel Peres (ou Gonçalves) n'offrent pas la transcription de l'interrogatoire généalogique que subissaient les prisonniers du Saint-Office. Néanmoins, dans ses confessions, Catarina de Orta mentionne deux de ses enfants:

- a) Duarte Peres (qui, comme son père, hésitera entre les noms de Peres et Gonçalves);
- b) Filipa Gomes, mariée à Bastião Mendes I.

Elle mentionne également deux soeurs de son gendre Bastião Mendes I:

- a) Violante Pimentel I, mariée à António Dias de Campos;
- b) Francisca Pimentel, mariée à Carlos Fernandes (3).

Six autres procès inquisitoriaux vont permettre de compléter ces données.

a. PROCÈS DE BASTIÃO MENDES I (4)

Au cours de l'interrogatoire généalogique qu'il subit le 11 octobre 1571, Bastião Mendes I mentionne les membres suivants de sa famille:

- a) son père, Garcia Pimentel, marchand de Lisbonne;
- b) sa mère, Caterina Fernandes, décédée;
- c) sa soeur, Violante Pimentel I, arrêtée par l'Inquisition de Goa: elle est veuve d'António Dias qui a été brûlé par le Saint-Office (5);

(3) A. da Silva Carvalho transforme par trois fois (pp. 74, 154 et 164 de sa monographie) cette FRANCISCA Pimentel en FRANCISCO Pimentel. À la p. 154, il faut lire *irmã* au lieu de *irmão*. À la p. 164, la rectification aurait pu être faite sans recours au procès, puisque après avoir dit *se juntaram em casa de Francisco Pimentel, A. da Silva Carvalho ajoute e a dita Francisca Pimentel*.

(4) Archives Nationales de la Torre do Tombo à Lisbonne (nous utiliserons l'abréviation A. N. T. T.), *procès de l'Inquisition de Lisbonne* n.º 12.081.

(5) João Delgado Figueira, *Reportorio geral de tres mil oitocentos processos, que sam todos os despachados neste Sancto Officio de Goa e mais partes da India do anno de Mil e quinhentos e secenta e hum... até o anno de Mil e seiscentos e vinte e tres...* (nous utiliserons l'abréviation *Reportorio*), manuscrit n.º 203 de la Bibliothèque Nationale de Lisbonne, mentionne, au f.º 99 v.º, parmi les victimes de l'autodafé du 15 Juin 1567: «Antonio Dias de Campos, portuguez, christião novo, natural de Lisboa, filho de Ruy Dias e de Isabel Dias, por culpas de judeismo, relaxado a justiça secular». Au f.º 639, le même *Reportorio* indique, parmi les condamnés dans l'autodafé du 4 Avril 1568: «Violante Pimentel, portuguesa, xpã nova, natural de Lisboa, f.ª de Gaspar (sic) Pimentel e de Catherina frz, mer-

- d) sa soeur décédée, Francisca Pimentel: comme son mari, Carlos Fernandes (également décédé), elle a été arrêtée à Goa et condamnée par le Saint-Office (6);
- e) sa femme, Filipa Gomes;
- f) ses enfants:
- 1 Garcia, né vers 1561;
 - 2 Manuel, né vers 1562;
 - 3 Álvaro;
 - 4 Catarina, née vers 1557;
 - 5 Violante, née vers 1559.

Bastião Mendes mourut dans un cachot de l'Inquisition le 5 décembre 1571: il fut «réconcilié», mais ses biens confisqués.

b. PROCÈS DE DIOGO DE ORTA (7)

Au cours de différents interrogatoires (celui de généalogie eut lieu le 29 octobre 1596), Diogo de Orta, né à Lisbonne le 8 novembre 1572, reconstitue sa famille de la manière suivante:

- a) son père, Manuel de Orta, décédé;
- b) sa mère, Guiomar Peres, habitant Lisbonne;
- c) ses oncles et tantes du côté paternel:
- 1 Duarte Gonçalves de Orta qui a épousé sa nièce Catarina Pimentel (fille de Felipa Gomes et Bastião Mendes [Pimentel]);
 - 2 Filipa Gomes, fille de Leonel Gonçalves et femme de Bastião Mendes [Pimentel] (mort dans un cachot de l'Inquisition de Lisbonne), et leurs enfants:
 - α) Catarina Pimentel (femme de son oncle Duarte Gonçalves de Orta
 - β) Álvaro Pimentel;
 - γ) Garcia Pimentel, marié à Lianor Goterres;
 - δ) Manuel Pimentel, marié à Ana Linda.

cadores, casada e moradora nesta cidade cõ Ant.º Dias de Campos, mercador, por culpas de judeismo, abjurou de apartada cõ carcere e habito perpetuo... foi dispensado (sic) no carcere e habito p outo centos x.ºº que deu pera ajuda do carcere da penitencia que se fazia junto a S. Paulo».

(6) *Reportorio*, f.ºº 213 et 304 v.º, respectivement, parmi les condamnés dans l'autodafé du 4 Avril 1568: «Carlos Frz. ourives, x.n., portugues, natural de Bemfiqua junto a Lisboa, por culpas de judeismo, abjurou de apartado cõ carcere e habito perpetuo» et «Fr.º da Costa Pimentel, portuguesa, xpãa nova, natural de Lisboa, f.º de Garcia Pimentel e de Catherina Frz, casada nesta cidade com Carlos Frz, xpão novo, por culpas de judeismo abjurou de apartada cõ carcere e habito perpetuo».

(7) A. N. T. T., *Procès de l'Inquisition de Lisbonne* n.º 229.

d) ses oncles et tantes du côté maternel:

- 1 Francisco da Rocha;
- 2 Fernão da Rocha;
- 3 Isabel da Rocha, marié à Fernand' Alvrez.

e) ses frères et socurs (tous célibataires en 1596):

- 1 Fernão de Orta III, né vers 1572;
- 2 Francisco de Orta II, né vers 1586;
- 3 Luis de Orta, né vers 1588-1589;
- 4 Garcia de Orta II, fils bâtard de son père, né vers 1546, qui vit dans l'Inde;
- 5 Catarina de Orta II, née vers 1584;
- 6 Filipa de Orta, née vers 1582-1583;
- 7 Maria de Orta, née vers 1589;
- 8 Isabel de Orta III, née vers 1591;
- 9 Francisca, fille bâtarde de son père, née vers 1591;
- 10 Duarte de Orta, décédé.

Diogo de Orta déclara encore qu'avaient été arrêtés par le Saint-Office son grand-père Diogo Fernandes Badajoz et «Garcia d'Orta, tio de seu pai que foi preso na Inquisição de Goa». Ce dernier renseignement, on le sait, n'est pas exact: le grand Garcia de Orta mourut sans avoir été inquiété par le Saint-Office, mais, à la suite d'un procès inquisitorial posthume, ses cendres furent brûlées dans un autodafé à Goa en 1580.

Diogo de Orta fut «réconcilié» le 31 janvier 1599.

c. PROCÈS DE FERNÃO DE ORTA III (8)

En 1597, Fernão de Orta III, frère de Diogo de Orta, né vers 1571-1572 à Lisbonne, énumère les membres suivants de sa famille:

- a) son père, Manuel de Orta, décédé;
- b) sa mère, Guiomar Peres, décédée;
- c) ses grands-parents du côté maternel, Diogo Fernandes Badajoz et Constança Peres;
- d) ses oncles et tantes du côté maternel:

- 1 Francisco da Rocha, marié à D. Leonor;
- 2 Fernão da Rocha, marié à Biatriz de Oliveira;
- 3 Isabel da Rocha, mariée à Fernand' Alvares;

(8) A. N. T. T., *Procès de l'Inquisition de Lisbonne* n.º 12.087.

e) ses oncles et tantes du côté paternel:

- 1 Duarte Gonçalves de Orta (qui a épousé à Venise, avec dispense, sa nièce Catarina Pimentel);
- 2 Felipa Gomes, veuve de Bastião Mendes et mère de la Catarina Pimentel précédemment nommée;

f) ses frères et soeurs:

- 1 Catarina, née vers 1580;
- 2 Filipa, née vers 1584;
- 3 Maria, née vers 1586;
- 4 Isabel, née vers 1592;
- 5 Diogo, né vers 1574;
- 6 Francisco, né vers 1587;
- 7 Luis, né vers 1590;

g) sa femme, Lucrecia de Orta, fille de Fernão de Orta [II] qui était le cousin germain du père de Fernão de Orta [III].

Fernão de Orta III abjura *de levi* le 31 janvier 1599.

d. PROCÈS DE DIOGO FERNANDES BADAJOZ (9)

Dans l'interrogatoire de généalogie du 26 mars 1572, il déclare avoir soixante ans et mentionne les personnes suivantes de sa famille:

- a) son père, Francisco de Badajoz, décédé;
- b) sa mère, Catarina Álvares, décédée;
- c) son oncle du côté maternel, Diogo Álvares qui, ainsi que sa femme, a été prisonnier du Saint-Office;
- d) sa tante du côté maternel, Costança Ruiz, *sambenitada* par l'Inquisition d'Évora;
- e) son frère, João Fernandes;
- f) sa soeur, Isabel Álvares, veuve;
- g) sa femme, Costança Peres;
- h) ses enfants qui habitent tous Lisbonne:
 - 1 Francisco da Rocha, marié à Isabel Jorge;
 - 2 Fernão da Rocha, célibataire;
 - 3 Luis;
 - 4 Isabel da Rocha, mariée à Fernand' Álvares;
 - 5 Guiomar Peres, mariée à Manuel de Orta.

Diogo Fernandes Badajoz réussit à convaincre les inquisiteurs de son innocence.

(9) A. N. T. T., *Procès de l'Inquisition de Lisbonne* n.º 12.360.

e. PROCÈS DE COSTANÇA PERES (10)

Interrogée le 20 septembre 1600, Costança Peres déclare être âgée de plus de 80 ans et mentionne quelques membres de sa famille:

- a) son mari, Diogo Fernandes;
- b) ses enfants:

- 1 Francisco da Rocha, marié à Leonor Martins;
- 2 Fernão da Rocha, marié à Brites d'Oliveira;
- 3 Catarina Roiz, décédée, qui avait été la femme de Diogo Lopes;
- 4 Guiomar Peres, décédée, qui avait été la femme de Manuel de Orta. Guiomar Peres et Manuel de Orta avaient eu, au moins, six enfants:

deux filles, déjà décédées en 1600; Fernão de Orta [III] et Diogo de Orta, qui avaient été arrêtés par le Saint-Office; Francisco et Luis.

Après avoir été soumise à la torture, Costança Peres fut condamnée à abjurer *de vehementi*.

f. PROCÈS DE FRANCISCO DE ORTA II (11)

Au cours des interrogatoires qu'il subit en 1642-1643 (il a alors entre 55 et 60 ans), Francisco de Orta II fournit d'abondants renseignements généalogiques. Il donne les noms de:

- a) son père, Manuel de Orta;
- b) sa mère, Guiomar Peres;
- c) son grand-père, du côté paternel, Leonel Gonçalves de Orta;
- d) ses grands-parents du côté maternel, Diogo Fernandes Badajoz et Costança Peres;
- e) ses oncle et tante du côté paternel:

- 1 Duarte Gonçalves de Orta, marié à Catarina Pimentel et décédé sans enfant;
- 2 Felipa Gomes, décédée en Italie, qui a eu les enfants suivants:

- a) Garcia Pimentel, marié à Leonor Guterres;
- β) Manuel Pimentel, marié à une certaine Linda;

(10) A. N. T. T., *Procès de l'Inquisition de Lisbonne* n.º 13.154.
 (11) A. N. T. T., *Procès de l'Inquisition de Lisbonne* n.º 10.132.

- γ) Álvaro Pimentel, qui avait épousé sa nièce Violante Pimentel III (les noms des parents de cette Violante ne sont pas donnés);
 δ) Violante Pimentel II, mariée;
 ε) Catarina Pimentel, mariée à Duarte Gonçalves de Orta;

f) ses oncles et tantes du côté maternel:

- 1 Fernão da Rocha;
- 2 Francisco da Rocha;
- 3 Luis Peres da Rocha;
- 4 Isabel da Rocha;
- 5 une autre tante;

g) ses frères et soeurs (il ne cite que ceux dont il se souvient):

- 1 Fernão de Orta [III], marié en premières noces à Lucrecia de Orta, en secondes noces à Isabel de Miranda;
- 2 Diogo de Orta, marié à Maria Viegas (réconciliée par le Saint-Office);
- 3 Duarte de Orta;
- 4 António de Orta;
- 5 Jorge de Orta II;
- 6 Luis de Orta (il a entendu dire qu'il s'était marié dans l'Inde);
- 7 Catarina;
- 8 Filipa;
- 9 Maria, mariée à son cousin Francisco de Orta;
- 10 Isabel de Orta III, décédée, qui avait été la femme d'António Pereira da Silva, dont elle eut un fils, Diogo Pereira;

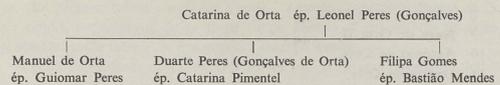
h) sa femme, Maria Nunes, réconciliée par le Saint-Office;

i) ses enfants:

- 1 Jacob, 25 ans, célibataire;
- 2 Samuel, 24 ans;
- 3 Esther (*alias* Guiomar Peres), mariée à son neveu Manuel Pimentel (elle a 33 ans);
- 4 Rachel (*alias* Jerónima), 28 ans;
- 5 Caná [= Hannah], 20 ans.

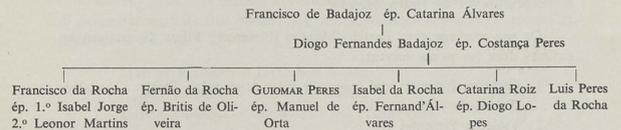
* * *

En combinant les données transmises par tous ces procès, on aboutit à des schémas généalogiques plus exacts que ceux fournis par Augusto da Silva Carvalho, aux pages 82-84 de son article, pour ce qui est de la descendance de la soeur de Garcia de Orta.

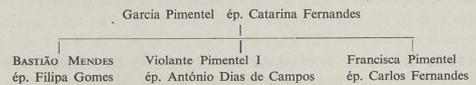


Les ascendants et collatéraux des conjoints des trois enfants de Catarina de Orta se groupent de la manière suivante:

a. LA FEMME DE MANUEL DE ORTA, GUIOMAR PERES



b. LE MARI DE FILIPA GOMES, BASTIÃO MENDES I [PIMENTEL]



c. LA FEMME DE DUARTE PERES (GONÇALVES DE ORTA)

Duarte Peres (alias Duarte Gonçalves de Orta), épousa une des filles de sa soeur Filipa Gomes, Catarina Pimentel: il mourut, semble-t-il, sans laisser de descendance.

Il nous faut donc reconstituer la descendance des deux autres enfants de Catarina de Orta.

a. DESCENDANCE DE MANUEL DE ORTA

De son mariage avec Guiomar Peres, Manuel de Orta eut les enfants dont les noms suivent:

- 1 Fernão de Orta III;
- 2 Diogo de Orta;
- 3 Catarina de Orta II;
- 4 Filipa de Orta;
- 5 Francisco de Orta II;
- 6 Maria de Orta;
- 7 Luis de Orta;

- 8 Isabel de Orta III;
- 9 Jorge de Orta II;
- 10 António de Orta;
- 11 Duarte de Orta.

Hors mariage, Manuel de Orta eut deux bâtards:

- 1 Garcia de Orta II;
- 2 Francisca de Orta.

b. DESCENDANCE DE FILIPA GOMES

De son mariage avec Bastião Mendes [Pimentel], Filipa Gomes eut les enfants dont les noms suivent:

- 1 Catarina Pimentel, qui épousa le frère de sa mère, Duarte Gonçalves (Peres) de Orta;
- 2 Violante Pimentel II;
- 3 Garcia Pimentel;
- 4 Manuel Pimentel I;
- 5 Álvaro Pimentel.

ENTRÉE DANS LE JUDAÏSME DE CERTAINS DESCENDANTS DE CATARINA DE ORTA

Pour la famille de Garcia de Orta et les familles qui s'étaient alliées à elle, les années 1567-1580 furent certainement des années terribles.:

Catarina de Orta I et António Dias de Campos sont brûlés par l'Inquisition de Goa;

La dépouille mortelle de Garcia de Orta est livrée aux flammes; Carlos Fernandes, Francisca Pimentel, Leonel Gonçalves (Peres), Violante Pimentel I et Britis de Solis (soeur de la femme de Garcia de Orta) abjurent dans des autodafés, ainsi que Luis Dias, fils d'António Dias de Campos (12);

Duarte Gonçalves de Orta est banni à Diu pour un an (13); Bastião Mendes I meurt dans un cachot de l'Inquisition de Lisbonne.

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas d'apprendre que plusieurs des enfants et petits-enfants de Catarina de Orta aient jugé prudent de s'expatrier.

(12) Pour ce dernier, voir *Reportorio*, f. 447v.º; autodafé du 2 mai 1580.

(13) *Reportorio*, f.º 237 (autodafé du 17 juillet 1569): «Duarte Glz., xpão novo, filho de Lionel Glz. e de Catherina d'Orta, moradores nesta cidade, por dar avizos aos ditos seus pais q̄ estavam presos nos carceres do S.to Officio, degradado hũ anno pera a fortza. de Dio».

Le premier refuge choisi fut Venise. Duarte Gonçalves (Peres) de Orta s'y rendit, accompagné de sa soeur Filipa Gomes et des enfants de celle-ci. Il semble que le frère et la soeur soient morts à Venise.

L'un des enfants de Filipa Gomes, au moins, Manuel Pimentel, habitait hors du Ghetto, autrement dit, continuait à «marraniser» en secret. Il avait épousé Ana Linda, tandis que son frère Garcia Pimentel épousait Leonor Goterres. Manuel Pimentel se rendit ensuite à la Cour de France et ses parties de cartes avec Henri IV, qui perdait souvent de fortes sommes, étaient fort mal vues par Sully.

Finalement tous les fils de Filipa Gomes et Bastião Mendes I [Pimentel] s'installèrent dans la naissante communauté judéo-portugaise d'Amsterdam et prirent le nom de Ben Yakar. La correspondance des noms chrétiens et juifs est la suivante:

Manuel Pimentel = Isaac ben Yakar
 Álvaro Pimentel = Jacob ben Yakar
 Garcia Pimentel = Mardochee ben Yakar (14).

Lorsque Manuel Pimentel I s'installa à Amsterdam, il était veuf et il venait accompagné d'une amie, Filipa Nunes, à demie «néo-chrétienne» (par son père) et des deux enfants qu'il avait eus d'elle. A Amsterdam, Manuel Pimentel I épousa Filipa Nunes selon la loi juive et reconnut ses deux enfants. Lorsqu'il mourut, il fut la première personne à être enterrée dans le cimetière juif d'Ouderkerke. Ses frères essayèrent de revendiquer son héritage (des sommes d'argent déposées à Venise, à Constantinople, en Espagne et en Hollande), mais les rabbins Abraham Ha-levi, Salomon Hasson et Shabbetay Hayyim déclarèrent valable le testament que Manuel Pimentel I avait fait en faveur de ses enfants (15).

En 1642-1643, Francisco de Orta II donne les renseignements suivants. Il a connu:

a) les enfants de Garcia Pimentel:

- Isipo, déjà décédé à cette date;
- Jerónimo Pimentel;
- Manuel Pimentel II, alias Moïse Ben Yakar;
- Denia Pimentel, 45 ans, qui a épousé Simão Vaz;

(14) Sur la famille Pimentel, voir, entre autres références: Cecil Roth, *The Strange Case of Hector Mendez Bravo* (*Hebrew Union College Annual*, vol. XVIII, 1944, p. 223) et *Geschiedenis der Joden in Nederland onder redactie van Dr. Hk. Brugmans and Drs. A. Frank*, Amsterdam, 1940, p. 203. Selon l'*Encyclopaedia Sefardica Neerlandica* du Dr. J. Meijer (t. I, Amsterdam, 1949, p. 26), cinq enfants de Garcia Pimentel étaient nés à Anvers.

(15) Voir H. J. Zimmels, *Die Marranen in der rabbinischen Literatur*. Berlin, 1932, pp. 155-157.

- Esther Pimentel, qui a épousé Filipe Henriques, alias Judah Senior;
 - une autre fille qui a épousé Manuel Mendes Crasto, natif de Trancoso;
- b) les enfants de Violante Pimentel II:
- Filipe Henriques, alias Judah Senior, qui, nous l'avons vu, avait épousé Esther Pimentel, fille de Garcia Pimentel;
 - Afonso Henriques, alias David Senior, qui réside à Jerusalem et a épousé la fille de Carlos Francisco, frère de Heitor Mendes;
- c) la veuve de Manuel Pimentel I, Filipa Nunes, qui vit à Amsterdam avec une fille bâtarde Caná (= Hanna);
- d) les enfants de Manuel Pimentel I:
- Bastião Mendes Pimentel II, alias Ben Yakar, qui a épousé une fille de Manuel Mendes Cardoso;
 - Esther Sarfati, qui vit à La Haye (16).

Un certain nombre de descendants du troisième fils de Catarina de Orta, Manuel de Orta, s'expatrièrent également. Voici les enfants de Manuel de Orta que l'on retrouve hors du Portugal:

1) Diogo de Orta est expédié à onze ans chez son oncle Duarte Gonçalves (Peres de Orta), à Venise. En 1591, il se rend dans l'Inde portugaise, visite l'Angola et le Brésil, et retourne à Venise en 1594. De retour à Lisbonne, il est arrêté par l'Inquisition en 1596 et «réconcilié» en 1599. Avec sa femme, Maria Viegas, également «réconciliée» par le Saint-Office, il rejoint le groupement marrane de Bordeaux, puis se rend au Ghetto de Venise où s'accomplit vraisemblablement son retour officiel au judaïsme. En 1617, on le dénonce comme faisant partie de la communauté juive d'Amsterdam (17), et en 1642-43, son frère, Francisco de Orta II, déclare que la veuve de Diogo de Orta, Maria Viegas, réside toujours à Amsterdam avec ses enfants:

- Francisco de Orta III, alias Jacob Caniz, 34 ans, célibataire;
- Fernão de Orta IV, alias Moïse Caniz, 32 ans, célibataire;
- Guiomar (Peres) de Orta, alias Caná Caniz, 33 ans, qui a épousé Moïse Machorro, fils de Pedro Roiz de Moraes;
- Catarina, alias Sultana, 33 ans, célibataire;
- Isaac, né à Amsterdam ou à Constantinople;
- Esther, née à Amsterdam ou à Constantinople (un autre enfant, Manuel, est mort à l'âge de dix ans).

(16) Le mariage de cette Esther, en 1624, avec Abraham Sarfati, fils de Josué Sarfati, un des premiers membres de la communauté Beth Jacob d'Amsterdam avait déjà été signalé par Cecil Roth, *A Life of Menasseh ben Israel*, Philadelphie, 1934, p. 332, n. 10.

(17) Cecil Roth, *The Strange Case of Hector Mendes Bravo*, p. 237.

2) Fernão de Orta III et sa première femme, Lucrécia de Orta, descendante du demi-frère de Garcia de Orta, avaient été, nous l'avons déjà vu, arrêtés et «réconciliés» par l'Inquisition de Lisbonne, respectivement en 1599 et en 1603. Quelques années plus tard ils rejoignirent le groupement marrane de Rouen. Un registre de la Chambre des Comptes de Normandie nous apprend, en effet, que «Fernando Dortes de Silves, Lucrese Dorte, sa femme, et Isabeau de Mirande, niépce de la dite Lucrese, natifs de Lisbonne, ont été naturalisés par lettres vérifiées le 18 décembre 1614». Jusqu'à sa mort, survenue le 6 octobre 1638, Fernão de Orta continua à résider à Rouen et il se fit enterrer dans la chapelle que les Marranes rouennais s'étaient réservés dans le couvent des Cordeliers. Il fut inquiété lors du procès intenté en 1633 aux Judaïsants et, comme eux tous, il fut absous, malgré les efforts d'un prêtre espagnol et d'un secrétaire de l'Inquisition espagnole. En 1633-1634, il est trésorier de l'église Saint-Pierre-du-Châtel. Lucrécia de Orta étant morte, Fernão de Orta épousa, en secondes noces, la nièce de sa femme, Isabel de Miranda. En 1646, sa veuve habitait toujours Rouen: elle fut taxée à 1.000 livres avec Afonso Soares, qui était sans doute l'associé de son mari (18).

3) Francisco de Orta II, accompagné de sa femme Maria Nunes («réconciliée» par le Saint-Office), rejoignit d'abord le groupement marrane de Bordeaux, avec son frère Diogo de Orta et la femme de celui-ci, Maria Viegas. Puis les deux couples se rendirent à Venise. Cédant aux instances des Docteurs Elie de Montalto et Valdés, Francisco de Orta II se fait circoncire et prend le prénom de David. En 1617, les deux couples sont dénoncés comme faisant partie de la communauté juive d'Amsterdam. Poussé sans doute par une persistante misère, Francisco de Orta II, sillonne l'Europe, fréquentant les communautés juives ou marranes de Raguse, Venise, Padoue, Amsterdam (où réside sa femme et ses enfants), Hambourg, Rouen, Paris, Nantes, Bayonne, Peyrehorade, Bordeaux. En 1614, il est dénoncé comme vivant à Amsterdam sous le nom de «Gamis». En 1642, il commet l'imprudence de se rendre pour la quatrième fois au Portugal et il est arrêté par l'Inquisition de Lisbonne. Il est «réconcilié» le 10 juillet 1644 et, le 22 septembre 1644, on promet l'impunité à sa femme, Maria Nunes, déjà condamnée par le Saint-Office, si elle vient confesser ses nouvelles «fautes» à l'Inquisition portugaise. Inutile de dire qu'après sa «réconciliation», il s'empressa de rejoindre la communauté juive d'Amsterdam (19).

(18) Voir, en attendant l'étude sur la communauté de Rouen que nous préparons, l'article de Cecil Roth, *Les Marranes à Rouen* in *Revue des Études Juives*, 1929, p. 126, n. 6. Deux fautes d'impression (1672 et 1738 au lieu de 1572 et 1638) ont induit en erreur A. da Silva Carvalho qui n'a pas vu que le Fernão d'Orta dont il étudie rapidement le procès (p. 180) et le Fernão d'Orta qu'il mentionne d'après Cecil Roth (p. 182) sont une seule et même personne.

(19) Le procès de Francisco de Orta II fournit de nombreux renseignements sur les communautés marranes et juives de l'époque: nous comptons lui consacrer une étude spéciale. Son retour à Amsterdam, après la «réconciliation» par l'Inquisition de Lisbonne,

4) Isabel de Orta III, soeur des trois personnages précédents, épousa à Rouen, en 1614, António Pereira da Silva, qui résida généralement à Paris et fut taxé à 4.000 livres le 10 mars 1657. Leur fils, Diogo (Jacques) Pereira [de Orta] semble avoir fait la navette entre Paris et Amsterdam (20).

* * *

La famille de Garcia de Orta offre une nouvelle illustration du destin des «Nouveaux-Chrétiens» portugais. Contrairement à ce qu'affirment des historiens récents, plus soucieux d'énoncer des thèses paradoxales que d'étudier avec critique les documents, un lien précis unit le judaïsme que pratiquèrent tant de lointains descendants de Fernão de Orta I, et le crypto-judaïsme dont durent se contenter Garcia de Orta et ses soeurs. Le grand médecin-botaniste, marrane militant, savait condenser en quelques phrases l'essentiel de la foi crypto-juive:

«...dizia-lhes que a Lei de Moises era a verdadeira lei, vivessem nela e jejuassem o jejum de Quipur que vinha a dez dias da lua do mês de Setembro e às segundas e quintas feiras pelo ano adiante, e guardassem os sábados e vestissem nêles camisas lavadas e roupa limpa, e pusessem nos candieiros mais matulas (torcidas) do que as acostumbradas e mais limpas e muito azeite. Que as profecias não eram acabadas, Cristo não era filho de Deus e que o não mataram os judeus, e morrera de velho, e era filho de Maiã e de Joseph» (21).

École des Hautes Études
PARIS

est attesté par un dénonciateur de 1650: João de Águila (A. N. T. T., *Procès de l'Inquisition de Lisbonne* n.º 7.938, f.º 22).

(20) Le contrat de mariage d'Isabel de Orta III et d'António Pereira da Silva est mentionné dans le *Répertoire par ordre alphabétique de Contrats de mariage sous les noms des femmes passés ou reconnus au Notariat de Rouen depuis 1600 à 1687* (aux Archives Départementales de la Seine-Maritime, à Rouen).

(21) A. da Silva Carvalho, *op. cit.*, p. 159. Nous avons corrigé *quipur* en *Quipur*; *Maiã* est sans doute pour *Miriã*. Seule la thèse selon laquelle Jésus serait mort de vieillesse paraît curieuse dans une mentalité marrane.

4) Isabel de Orta III, sœur des trois personnages précédents, épouse à Rouen, en 1614, António Pereira da Silva, qui résida généralement à Paris et fut taxé à 4.000 livres le 10 mars 1657. Leur fils, Diogo (Jacques) Pereira [de Orta] semble avoir fait la navette entre Paris et Amsterdam (20).

La famille de Garcia de Orta offre une nouvelle illustration du destin des «Nouveaux-Christiens» portugais. Contrairement à ce qu'affirment des historiens récents, plus soucieux d'énoncer des thèses paradoxales que d'étudier avec critique les documents, un lien précis unit le judaïsme que pratiquèrent tant de lointains descendants de Fernão de Orta I, et le crypto-judaïsme dont durent se contenter Garcia de Orta et ses sœurs. Le grand médecin-botaniste, marrane militant, savait condenser en quelques phrases l'essentiel de la foi crypto-juive :

«...dizia-lhes que a Lei de Moises era a verdadeira lei, vivessem nela e jejuassem o jejum de Quipur que vinha a dez dias da lua do mês de Setembro e às segundas e quintas feiras pelo ano adiante, e guardassem os sábados e vestissem nelas camisas lavadas e roupa limpa, e pusessem nos candieiros mais matulas (torcidas) do que as acostumadas e mais limpas e muito azelie. Que as profecias não eram acabadas, Cristo não era filho de Deus e que o não mataram os judeus, e morrera de velho, e era filho de Maria e de Joseph» (21).

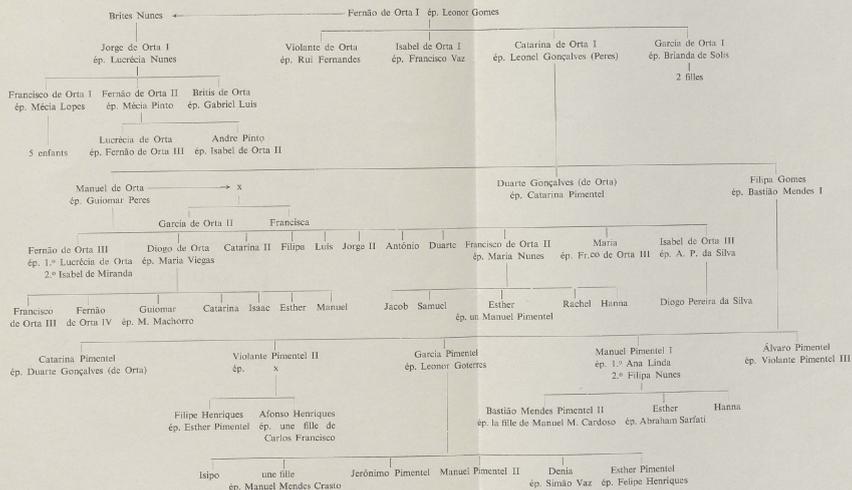
École des Hautes Études
PARIS

est attesté par un dénonciateur de 1650: João de Aguilã (A. N. T. T., *Processo de Inquisição de Lisboa* n.º 7.938, f.º 22).

(20) Le contrat de mariage d'Isabel de Orta III et d'António Pereira da Silva est mentionné dans le *Repertório por ordem alfabética de Contratos de casamento sous les noms des femmes parés ou receus au Notariado de Rouen depuis 1600 à 1687* (aux Archives Départementales de la Seine-Maritime, à Rouen).

(21) A. da Silva Carvalho, *op. cit.*, p. 159. Nous avons corrigé *quipur* en *Quipur*; *Mais* est sans doute pour *Mirada*. Seule la thèse selon laquelle Jésus serait mort de vieillesse paraît curieuse dans une mentalité marrane.

LA FAMILLE DE GARCIA DE ORTA



Biblioteca Geral da Universidade
DEZ 11 1963
COIMBRA